



ETRE SAGE FEMME CADRE

**Nathalie Surowaniec SF cadre
CH de Marne la Vallée**



Historique du statut de SF cadre

- Les décrets du 24/03/69 et du 29/11/73, ont permis que ces emplois dans les services de maternité soient réservés aux sages-femmes exclusivement. On les appelait alors des **SF chefs**.
- Décret du 21/12/77: création du grade de **SF surveillante Chef**
- Décret du 01/09/89 : création du grade de **SF chef d'unité** en parallèle au grade de surveillante des services médicaux
- Décret du 08/01/02 :
 - SF chef d'unité  SF cadre
 - SF surveillante chef  SF cadre supérieur



Comment accéder à un poste de SF cadre?

- Etre titulaire du diplôme de sage-femme
- Conformément à l'article 7 du Décret n° 89-611 du 01/09/89 portant statut particulier des sages-femmes de la fonction publique hospitalière, « peuvent accéder au grade de sage-femme cadre, les sages-femmes de classe supérieure ayant accompli au moins huit ans de services effectifs dans le corps ainsi que les sages-femmes de classe normale comptant cinq ans de services effectifs et possédant le diplôme de cadre sage-femme ».

Connaissances et Compétences requises

- Communication / relations interpersonnelles
- Communication et relation d'aide
- Droit de la fonction publique
- Droit des patients
- Encadrement de personnel
- Gestion administrative, économique et financière
- Management
- Médicales
- Santé publique
- Stratégie et organisation



Diplômes conseillés

- De 1974 à 2011, certificat cadre
 - 01/09/11 Fermeture de l'école de sages-femmes cadres située à Dijon
- 2012 : Master santé publique et environnement
Spécialité « Périnatalité, Management et Pédagogie »
Université de Bourgogne
- Autres diplômes reconnus:
 - DU « encadrement et gestion d'unités fonctionnelles dans le système de santé »
 - DU de management dans les unités de soins



Son rôle

Organiser et coordonner l'activité et les moyens d'une unité ou d'un service de gynécologie-obstétrique en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations dues aux personnes soignées :
parturientes, femmes accouchées ainsi que leur(s) nouveau-né(s), patientes hospitalisées dans un service de gynécologie



Les activités principales

- Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique des agents, étudiants et stagiaires etc.
- Contrôle et suivi de la qualité et de la sécurité des soins dans son domaine d'activité
- Suivi de l'activité: DMS, élaboration et analyse des tableaux de bord
- Coordination et suivi de la prise en charge des prestations
- Elaboration et mise en place de l'organisation du service dans son domaine d'activité
- Encadrement des équipes, gestion et développement des personnels
- Gestion des stocks de produits et veille technique sur les matériels, les équipements utilisés dans le secteur d'activité
- Planification des activités et des moyens



Démarche Qualité

- Fédérer les équipes autour de projets
- Participer à la démarche qualité et gestion des risques dans son domaine d'activité :
 - tenue du partogramme, du dossier patient, IPAQSS, élaboration de procédures et protocoles, cartographie des risques
- Participer aux staffs médicaux, EPP, RMM (voire piloter certains groupes EPP)
- Préparer les différentes visites : Certification, visite de conformité ARS etc.



Evolution de carrière

- Sage-femme cadre supérieur

Conformément à l'article 10 du décret n°89-611 du 01/09/89, « peuvent accéder au grade de sage-femme cadre supérieur, les sages-femmes cadres ayant accompli dans leur grade au moins trois ans de service effectif ».



Devenir du statut SF cadre

- Disparition?
 - Remplacement par des cadres paramédicaux?
 - Mise en place de SF coordinatrices?
 - Avec quelles missions?
 - Auront elles les moyens de coordonner l'ensemble des projets médicaux et soignants sachant qu'il y aura 2 hiérarchies : DS et DAF?



Bibliographie

- **Répertoire des métiers de la FPH**

Cadre responsable d'unité en obstétrique

Code métier : 05U30

- **« Entre copié-collé et créativité: quel destin pour les cadres sages-femmes »**

Mme Hoarau directrice de l'école des cadres sages-femmes de Dijon

Intervention du 21/09/07

24èmes journées nationales des sages-femmes cadres